

SERVICE

Litiges

Nos avocats plaidants conseillent habilement nos clients canadiens et internationaux sur leurs affaires les plus médiatisées qui font jurisprudence.



L'équipe nationale Litiges d'Osler offre des conseils et des solutions sur des enjeux commerciaux essentiels pour des entreprises au Canada et à l'international.

Reconnu pour s'occuper d'actions collectives multiterritoriales ainsi que de litiges commerciaux et en droit des sociétés complexes, Osler défend d'importants clients institutionnels dans le cadre de litiges d'envergure (« survie de l'entreprise à risque ») et créant un précédent, dans divers secteurs d'activité et à tous les niveaux d'instance en Ontario, en Alberta, au Québec, en Colombie-Britannique et dans la plupart des autres provinces canadiennes, de même que devant la Cour fédérale et la Cour Suprême du Canada. Nous participons souvent aux audiences de divers tribunaux provinciaux ou fédéraux, comme le Tribunal des services financiers, la Commission des affaires municipales de l'Ontario, la Commission des évaluations environnementales et les commissions des valeurs mobilières de l'Ontario et de l'Alberta, et nous représentons des clients dans différents mécanismes de résolution des conflits.

Nous veillons à ce que nos clients soient toujours prêts en cas de litige, mais nous les aidons à élaborer des stratégies de gestion des risques efficaces qui leur permettent de gérer les risques potentiels de façon proactive et d'atténuer la menace que représente un litige complexe. Cependant, lorsque le litige devient impossible à éviter, nous défendons nos clients de façon stratégique, coordonnée et rentable. L'équipe Règlement des différends et gestion de risques d'Osler possède de l'expérience dans tous les types de différends : droit constitutionnel et droit public, gouvernance d'entreprise, valeurs mobilières, diffamation, énergie et ressources naturelles, droit de l'environnement, franchise, protection des consommateurs, propriété intellectuelle, protection de la vie privée, régimes de retraite et avantages sociaux, responsabilité du fait du produit, négligence professionnelle, litiges fiscaux et droit pénal des affaires. Nous tirons également profit de l'expertise de notre groupe de spécialistes multidisciplinaire de soutien aux litiges, Osler à l'œuvre – Règlement de différends, qui réunit des professionnels possédant une expertise spécialisée dans la technologie juridique, l'amélioration et la gestion des processus, la gestion de projets et les services d'investigation électronique.

Domaines d'intérêt

[Actions collectives](#)[Application de la réglementation des marchés financiers](#)[Arbitrage national et international](#)[Gestion de risques et réponse aux crises](#)[L'évaluation des affaires chez Osler](#)[Litige en matière de propriété intellectuelle](#)[Litiges en droit des sociétés et des valeurs mobilières](#)[Litiges en droit des sociétés et en droit commercial](#)[Litiges en matière d'investissement privé et de fonds d'investissement](#)[Litiges relatifs à la protection de la vie privée et des données](#)[Responsabilité du fait du produit](#)[Services de gestion de la preuve](#)

Personnes-ressources



[Craig Lockwood](#)

Associé, Litiges, Toronto

CHEF
NATIONA
LE